

La Clinique d'Orange Elsan vous offre des soins de haute qualité et l'excellence dans la prise en charge médicale

Chirurgien, anesthésiste, équipe soignante & administrative, nous mettons tout en œuvre pour faciliter votre prise en charge et votre séjour.

Ces différents acteurs de votre parcours font l'objet de 3 règlements dissociés mais d'une facture unique !

3 règlements dissociés

1 Le chirurgien

Il s'agit d'honoraires et ce conformément au devis qui vous a été présenté en consultation pré-opératoire.



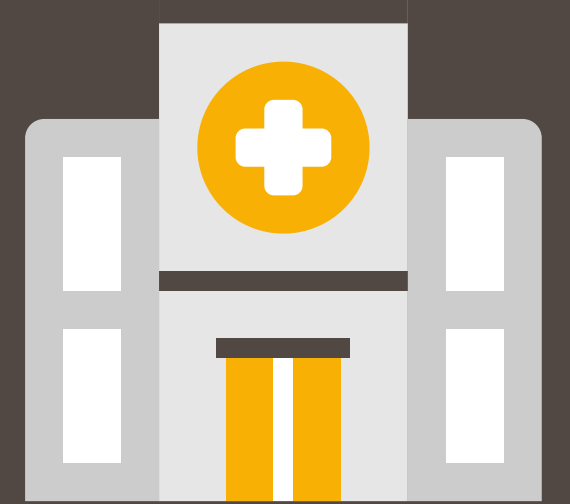
2 L'anesthésiste

Il s'agit d'honoraires et ce conformément au devis qui vous a été présenté en consultation d'anesthésie.



3 La Clinique

Il s'agit de la facturation des prestations hôtelières et du forfait clinique.



= 1 Facture unique

Une facture globale :

1. Intervention chirurgicale
2. Anesthésie
3. Frais de clinique

Vous sera adressée dans un délai moyen de 3 semaines après votre sortie.

Cette facture ou « bordereau AMP » (adressée par courrier ou téléchargeable sur votre espace personnel) sera à adresser à votre organisme complémentaire afin de vous faire rembourser partiellement ou en totalité, selon votre contrat.



N'hésitez pas à joindre le service facturation qui répondra à toutes vos questions :



04 90 51 31 45